

La Barge rousse

Limosa lapponica (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 157

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce en danger

Description de l'espèce

Limicole ventru de taille moyenne. Il se distingue par un grand cou et un long bec légèrement relevé. Sa queue est étroitement barrée, le croupion est blanc terne. En hiver ce limicole est de couleur gris tacheté, en été la tête, le cou et la poitrine sont roux vif, les flancs et le ventre sont blanchâtres striés de noir.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. 1 to IX*

La Barge rousse est espèce holarctique. En Europe, elle se reproduit dans la zone arctique du continent, dans le Nord de la Scandinavie.

En France, la Barge rousse vient hiverner sur les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord.

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Scolopacidés



Source : <http://www.fsinet.or.jp/~bird/bird/photo/sandp/osorihashishigi.html>

Biologie et Ecologie

Habitats

La Barge rousse est une espèce exclusivement côtière durant l'hiver. Elle fréquente les baies abritées et les estuaires au sédiment sablo-vaseux. En été, elle fréquente les berges de rivières dans les vallées humides ou les forêts claires à proximité des plans d'eau.

Régime alimentaire

La Barge rousse se nourrit principalement d'annélides polychètes, d'insectes (Talitrus) et de mollusques bivalves (Macoma).

Reproduction et activités

La Barge rousse établit son nid à même le sol. Elle pond 4 œufs dans un creux tapissé d'herbes, en mai-juin. L'incubation dure 21 jours.

La Barge rousse est relativement grégaire en hiver, elles s'alimentent en bordure de l'eau où elles capturent ces proies.

Migrations

Après la reproduction, les premiers déplacements au-dessus de la mer Blanche et de la mer Baltique commencent en juillet-août. Pour rejoindre les sites d'hivernage situé sur le littoral de l'Europe de l'Ouest et sur le banc d'Arguin en Mauritanie.

A partir de février, les premiers individus quittent les sites d'hivernage pour rejoindre les zones arctiques de l'Europe.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen de la Barge rousse est estimé entre 1 320 et 3 340 couples nicheurs (hors Russie) et en Russie elle est estimée entre 1 000 et 10 000 couples. La population européenne hivernante a été estimée à 82 000 individus. Cette population connaît une augmentation mal connue.

En France, la Barge rousse ne niche pas. L'effectif hivernant compte 3700 à 8200 individus, il est considéré vulnérable, en effet il est en très fort déclin et connaît une diminution de 50% depuis les années 1970 (ROCAMORA et al., 1999).

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le long de la Loire, La Barge rousse est observée de plus en plus régulièrement durant ses phases de migration. Elle stationne sur les vasières et les bords de grèves du fleuve.

Menaces

La conservation de la Barge rousse sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire. Les principales menaces sont liées aux conséquences des extractions de granulats passées et du soutien d'étiage de la Loire à travers :

- La diminution des surfaces de zones de vasières en fin de saison le long des grèves et dans les bras morts.
- La fermeture des grèves sableuses et îlots par le développement de Saulaie arbustive.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation de la Barge rousse sur la Loire au cours de la migration passe essentiellement par la préservation des vasières et îlots permettant à cette espèce de se reposer et de s'alimenter durant la migration. Notamment en limitant le développement des saulaies sur les grèves sableuses et les îlots.

Les anciennes zones d'extraction de granulats peuvent être aménagées (création de berges à pentes douce) de manière à permettre la création de zones de vasières importante à proximité du fleuve.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La réhabilitation des grèves exondées sera favorable à l'ensemble du cortège avifaunistique des oiseaux de vasières et des bords de grèves : Combattant varié, Chevalier sylvain, ...

Ces mesures préconisées dans le cadre du DOCOB ZCS seront reprises pour les actions de la ZPS.